

MOT DE LA DIRECTION

Bonjour chers parents, après avoir fait preuve d'une immense capacité d'adaptation et ayant su défier tous les obstacles et les défis avec brio au printemps, c'est avec joie qu'il nous fait plaisir de vous retrouver en ce début d'année scolaire pour vous souhaiter une excellente année 2020–2021. J'espère que vous avez passé un été à la hauteur de vos attentes. C'est avec joie que toute l'équipe a accueilli vos enfants lors de la rentrée scolaire. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du personnel qui se sont joints à notre équipe ainsi qu'aux nouvelles familles de l'école. Il est maintenant temps d'amorcer, avec vous et vos enfants, une autre année scolaire qui, souhaitons-le, sera couronnée de plaisir d'apprendre et de succès. Nous savons tous que la prochaine année ne sera pas comme les autres, mais nous savons aussi que c'est en travaillant tous ensemble que nous offrons le meilleur environnement pour nos élèves. Nous vous remercions pour le support constant que vous nous donnez, car sans vous, chers parents, notre mission ne peut prendre tout son sens.

Tous les mois, comme à l'habitude, vous recevrez l'info-parents par courriel et il est très important de le lire et, même, de le garder près. Vous y trouverez de l'information importante qui vous sera utile tout au long de l'année.

Nous vous rappelons aussi que vous êtes un acteur important et nécessaire dans la réussite scolaire de votre enfant. Votre présence et l'intérêt que vous portez à la vie scolaire de votre jeune l'encouragent et l'incitent à persévérer.

À tous, élèves, parents et personnel de l'école, nous souhaitons une très belle année scolaire 2020-2021.

Robert Beaudin
Directeur

Brigitte Kane
Directrice adjointe

*** If you do not speak French, please try to find someone who could translate the following otherwise let us know and we will help you find someone for you because Info-parents contains very important information for the parents at the beginning of every month. * Si usted no habla francés, por favor trate de encontrar a alguien que pueda traducir la información siguiente, porque Info-parents contiene información muy importante para los padres al principio de cada mes.**

HORAIRE 2020-2021

Pour des motifs de sécurité et pour assurer la distanciation obligatoire sur la cour, votre enfant ne doit pas se présenter trop tôt sur la cour de l'école puisqu'il n'y a pas de personnel surveillant à l'extérieur. Les surveillants font entrer les élèves entre 7h40 et 7h45 le matin et entre 12h25 et 12h30 l'après-midi. Après cette heure officielle du début des cours, toutes les portes extérieures sont fermées. L'élève en retard devra obligatoirement utiliser la porte principale et se rendre au secrétariat afin de récupérer son billet de retard et de le motiver. Par conséquent, veuillez vous assurer que votre enfant soit à l'heure à l'école. Les élèves qui arrivent à l'école après le début des classes retardent la routine de la classe et perturbent le reste du groupe en interrompant le travail commencé. La ponctualité faisant partie d'une bonne éducation, nous insisterons sur ce point tout au long de l'année. C'est une question de bon fonctionnement de l'école, de qualité d'enseignement et de respect.

La fin des cours est à 14h56. Veuillez attendre vos enfants à l'extérieur de la cour de l'école, sur le côté de la rue Notre-Dame. Ceci permet une meilleure surveillance de la part des enseignants et éducateurs et assurera la distanciation sociale. Dans un souci de sécurité, si votre enfant vous attend encore dans la cour à 15h05, il sera automatiquement dirigé vers le service de garde et des frais vous seront facturés.

Les parents qui ont un enfant inscrit au service de garde doivent patienter jusqu'à 15h05 avant d'entrer dans l'école, par la porte de la rue Notre-Dame, pour voir l'éducatrice du service de garde. Ceci permet une surveillance plus étroite des enfants et une meilleure prise des présences par nos éducatrices.

Pendant les heures de classe, l'entrée dans l'école se fait par la porte principale sur la 34^e avenue. Les parents ne peuvent pas circuler dans l'école. De plus, aucun parent ne doit entrer dans la cour sans permission spéciale.

Merci de votre collaboration!



DÉBARCADÈRE

Afin de nous aider à protéger les élèves, nous vous demandons de laisser ou récupérer vos enfants sur le bord du trottoir sur la rue Notre-Dame. **Il est interdit de circuler en voiture dans la ruelle du côté de l'église pour déposer votre enfant.** Nous comptons sur votre entière collaboration et souhaitons le respect de ces règles pour la sécurité des jeunes.

Merci!

ABSENCES

Veuillez prendre note que toute absence ou retard d'un élève doit être motivé à l'école. Pour ce faire, nous demandons aux parents de téléphoner le plus tôt possible au secrétariat de l'école au 514-748-4662 et au service de garde en précisant : le nom de l'enfant, son groupe ainsi que le motif et la durée de l'absence. Il est également très important d'aviser le service de garde lorsque vous décidez de garder votre enfant à la maison sur l'heure du dîner ou après l'école. Les heures d'ouverture du secrétariat sont de 7h30 à 11h30 et 12h30 à 15h30.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Si vous n'avez pas encore payé les frais scolaires, nous vous invitons à privilégier le **paiement par internet**. Veuillez vous assurer d'utiliser votre numéro d'identification en haut à droite sur la facture. Attention, ce numéro est différent pour chaque enfant, mais aussi pour les effets scolaires, le service de garde et la surveillance du midi. S'il vous est impossible d'utiliser le paiement en ligne, vous pouvez remettre le montant indiqué sur votre facture à votre enfant, **par chèque seulement**, dans une enveloppe identifiée à son nom. Vous pouvez payer par chèque libellé au nom de l'école.

AGENDA

Les élèves ont déjà reçu leur agenda. Nous vous demandons de prendre connaissance du code de vie et des règles relatives à la sécurité des élèves. Vous devez également signer les autorisations parentales concernant la prise des photos et les sorties dans le quartier ainsi que les engagements inscrits à l'agenda aux pages PE-12. Il est essentiel que ces autorisations soient signées par le parent de l'enfant ou la personne détentricice de l'autorité parentale (tuteur légal). Votre enfant doit aussi signer son engagement personnel à la page PE-8.



SERVICE DE GARDE ET DU DÎNER

Les frais du service de garde et du service de dîner doivent être payés le 1^{er} de chaque mois ou à la réception du courriel dans la première semaine du mois courant.

Vous recevrez, par courriel, la première facture vers le milieu du mois de septembre. Vous recevrez également le fonctionnement avec les différentes options pour payer, incluant le paiement en ligne.

Nous sommes à la recherche de surveillants pour le service de dîner. Si cela vous intéresse, veuillez vous adresser à Nancy Saraiva.

Merci de votre collaboration.

RENCONTRE DE PARENTS ET ASSEMBLÉE DE PARENTS

Exceptionnellement, cette année, la première rencontre de parents avec l'enseignant de votre enfant se fera en ligne. Les enseignants feront une courte présentation de 30 minutes. Ils resteront ensuite disponibles pour répondre aux questions.

Vous recevrez une invitation plus détaillée dans les prochains jours.

Cette année, l'Assemblée générale des parents aura aussi lieu en ligne le mercredi 16 septembre à 19h00. Quelques jours à l'avance, nous vous enverrons un courriel vous précisant comment vous connecter.

L'objectif de cette rencontre est de faire connaissance avec l'équipe de direction qui vous donnera quelques détails sur le fonctionnement de l'école. Il y aura aussi l'élection des membres du Conseil d'établissement pour cette année. Ce sera aussi l'occasion d'élire le membre parent délégué, car c'est celui-ci qui pourra soumettre sa candidature pour être élu sur le Conseil d'administration du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys.

PHOTOS SCOLAIRES

Le lundi 14 septembre, il y aura une prise de photos individuelles ainsi qu'une photo de groupe. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit photographié, vous devez aviser l'enseignant de votre enfant.

BRACELETS BLEUS

Aujourd'hui, votre enfant a reçu un bracelet bleu avec le logo de l'école. Cela se veut un petit cadeau de la rentrée, mais surtout une amorce pour la mise en œuvre de notre nouveau code de vie inspiré du système de soutien au comportement positif (SCP). Ce système est reconnu comme étant une approche exemplaire fondée sur des données de recherche probantes qui favorise la responsabilisation progressive de l'élève par le renforcement positif des comportements attendus. L'élaboration de ce système s'inscrit dans une démarche d'intervention bienveillante en lien avec les valeurs de l'école : Sécurité – Engagement – Respect. Nous aurons la chance de vous en parler un peu plus en cours d'année.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Nous vous demandons de veiller à ce que votre enfant porte sa tenue d'éducation physique (pantalon de jogging, chandail à manches courtes et souliers de course) à son arrivée à l'école, lors des journées d'éducation physique. En effet, cette année, les vestiaires ne pourront être utilisés pour le changement de vêtements afin d'éviter la propagation du virus covid-19. Nous demandons aussi que les grands (élèves de 4e, 5e et 6e années) apportent un chandail de rechange qu'ils pourront enfiler à la salle de bain après le cours. Si votre enfant utilise un masque, nous lui suggérons d'apporter un sac pour le ranger et éviter qu'il entre en contact avec d'autres surfaces.

Merci de votre collaboration et bonne rentrée.

Mme Geneviève, Mme Josée et M. Yuan, enseignants d'éducation physique

30 SEPTEMBRE

Le 30 septembre est la journée de déclaration de la clientèle au ministère de l'Éducation. C'est à partir des présences recueillies lors de cette journée que nous confirmons au ministère le nombre d'élèves inscrits à l'école. Il est donc très important que votre enfant soit présent toute la journée. Si votre enfant est absent le 30 septembre (maladie, rendez-vous ou autre), vous devrez venir à l'école pour signer une lettre qui confirme son inscription et sa fréquentation scolaire à l'école.

Merci d'en prendre bonne note et de veiller à ce que votre enfant soit présent!

SITE WEB ET PAGE FACEBOOK

Considérant que nous priorisons les envois par courriels, nous vous invitons à bien vous assurer que le secrétariat a votre adresse courriel afin de recevoir toutes les informations en cours d'année. Si vous voulez nous transmettre votre adresse courriel, vous pouvez nous l'envoyer à Direction.desBerges-de-Lachine@csmc.qc.ca

Prenez également quelques instants pour vous inscrire à notre page Facebook afin d'être au courant des plus récentes nouvelles de la vie de l'école.

Nous vous invitons aussi à consulter des informations générales de l'école via notre site web.

Bonne exploration!

Site Web : <https://desbergesdelachine.ecolelachine.com/>

Facebook : École des Berges-de-Lachine

COLLATION ET ALLERGIES

À partir du 8 septembre prochain, le Club des petits déjeuners offrira une collation nutritive tous les jours de classe, afin de nourrir les élèves à leur faim, grâce à un menu varié contenant 3 des 4 groupes alimentaires qui suit les recommandations du Guide alimentaire canadien.

Le club sera ouvert à tous les élèves **gratuitement**, et ce, tous les matins d'école, sauf les jours pédagogiques.

Si vous désirez fournir une collation santé à votre enfant pour l'après-midi, il est important de rappeler que les noix, les arachides ainsi que leurs dérivés sont interdits pour une question de sécurité pour les personnes allergiques.



DATES À RETENIR

Lundi 7 septembre 2020 : congé pour tous

Lundi 14 septembre 2020 : Prise de la photo scolaire

Mercredi 16 septembre 2020 : Assemblée générale de parents en ligne.

Vendredi 25 septembre 2020: Journée pédagogique

30 septembre : Journée de présence obligatoire à l'école



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
			27 Rentrée scolaire Entrée progressive 7h40 à 10h30	28 Entrée progressive 7h40 à 10h30
31	1	2	3	4
7	8	9	10	11
CONGÉ				
14 Photo scolaire 	15	16 Assemblée générale de parents en ligne 18h45	17	18
21	22	23	24	25 Journée pédagogique
28	29	30 Journée de présence obligatoire		